

Faculté des sciences médicales et paramédicales

Georges Leonetti - Doyen

Dans le cadre de l'universitarisation des professions paramédicales et de la maïeutique, la faculté de médecine devient la faculté des Sciences Médicales et Paramédicales (SMPM). Elle est composée de 4 écoles : médecine, maïeutique, sciences de la réadaptation et sciences Infirmières.

La création de l'UFR des sciences médicales et paramédicales doit permettre de répondre à deux objectifs principaux. Le premier concerne la lisibilité des formations paramédicales qui y sont déjà organisées et des instituts de formation en sciences infirmières. Le second est de développer pour la maïeutique et les professions paramédicales une approche transversale dans le cadre de la stricte mission d'enseignement, de recherche et de soins, des professions de santé au sein de l'université. Ces deux points renforceront la formation donnée à nos étudiants, quelle que soit la filière choisie.

Le développement professionnel continu médical et paramédical, qui constitue une obligation pour l'ensemble des professionnels de santé, est un enjeu fort pour notre faculté qui a su, au sein du secteur santé, organiser l'offre de formation au travers de l'Unité Mixte Formation en Santé.

La recherche est aussi un axe fort, le contrat d'établissement 2018-2022 étant d'ailleurs caractérisé par une évolution très forte de la recherche. Un Institut Hospitalo-Universitaire, deux centres de Recherche Hospitalo-Universitaire et un Département Hospitalo-Universitaire avec la création du biologie santé et notamment un parcours recherche clinique et simulation en santé, proposent une nouvelle organisation de la recherche biomédicale et marque ainsi une forte implication en recherche et soins au sein de notre institution.

Un nouveau projet à travers « Neurotimone » a vu le jour en 2018. C'est la volonté commune de notre faculté et de l'université de regrouper l'ensemble des Instituts des Neurosciences sur le campus Santé. Ce regroupement a pour but de développer des recherches de haut niveau en neurosciences fondamentales : du cellulaire au cognitif et de lier les différents niveaux d'organisation du système nerveux pour appréhender les bases neurales de nos comportements et de leur désorganisation dans les maladies neurologiques et psychiatriques.

La faculté des sciences médicales et paramédicales devra poursuivre son développement en se consacrant bien sûr à la formation des métiers de demain (simulation en santé, intelligence artificielle, ...) mais aussi participer à l'émergence d'autres professions de santé.

La faculté en chiffres

4 écoles
17 000 étudiants
520 enseignants-chercheurs
16 unités de recherche



Faculté des sciences
médicales et paramédicales
Aix-Marseille Université

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2019

Aix-Marseille Université

Aix-Marseille Université (AMU) est aujourd'hui la plus grande université francophone. Sur 5 grands campus, elle rassemble 78 000 étudiant-e-s, dont 10 000 internationaux, en formation initiale et continue et 8 000 personnels. Parmi 18 composantes, tous les champs disciplinaires de la connaissance y sont enseignés :

- | arts, lettres, langues et sciences humaines
- | droit et sciences politiques
- | économie et gestion
- | santé
- | sciences et technologies
- | pluridisciplinaire (ESPE et IUT)

Des diplômes de niveau licence, master et doctorat y sont délivrés mais également des diplômes universitaires technologiques, des diplômes d'ingénieur, des diplômes de santé, ainsi que des diplômes universitaires.

AMU apporte une large contribution à l'économie de la connaissance et à la diffusion du savoir. Elle rassemble 119 structures de recherche, le plus souvent en partenariat avec les plus grands organismes de recherche nationaux. Cinq grands domaines sont principalement investis :

- | l'énergie
- | les sciences de l'environnement et de l'univers
- | les sciences de la vie et de la santé
- | les sciences et technologies avancées
- | les sciences humaines et sociales

Elle favorise l'innovation et la prise de risque en matière de recherche fondamentale et finalisée. Un de ses enjeux majeur : faciliter les interactions et les échanges entre disciplines et avec les acteurs économiques, facteurs essentiels de progrès en matière de recherche, et mettre au service de la recherche les moyens nécessaires pour placer le potentiel de l'université aux plus hauts niveaux national et international.



Pourquoi verser la Taxe d'Apprentissage ?

- | Des équipes pédagogiques mêlant universitaires et professionnels de haut niveau
- | Un ensemble de compétences spécialisées reconnues par l'ensemble du monde professionnel
- | Une politique volontariste en matière de formation initiale et continue tout au long de la vie
- | Un partenariat actif avec les entreprises

Qu'en faisons-nous ?

- | Un panel de formations continues diplômantes répondant aux réalités et évolutions de la médecine
- | Acquisition de matériels pédagogiques innovants pour les travaux pratiques pré-cliniques
- | Installations pour enseignements interactifs
- | Enrichissement du fond documentaire mis à la disposition des étudiants et des personnalités extérieures

Quelles démarches pour verser la taxe ?

- | Adressez-vous à l'organisme collecteur de taxe d'apprentissage de votre choix ou à votre comptable afin de remplir le bordereau (papier ou électronique) de versement de taxe d'apprentissage
- | Mentionnez sur le bordereau que vous souhaitez affecter la partie HORS-QUOTA catégories A et/ou B de votre taxe à :

Composante (faculté, école ou institut) et Intitulé complet du(es) diplôme(s) bénéficiaire(s).

FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

Adressez vos éléments de paiement à votre organisme collecteur avant le : 28 février 2019

Notre code UAI : 0134248X

Notre code RNCP :

Intention de versement de la TA 2019

Entreprise :

Responsable de la taxe d'apprentissage :

Nom :

Nom :

Adresse :

Prénom :

Code postal :

Fonction :

Ville :

Tél. :

N° Siret :

Courriel :

Organisme collecteur de la taxe d'apprentissage :

Nom de votre organisme :

Versement de la taxe d'apprentissage au profit de (formation ou composante) :

FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

MONTANT EN €